

2.1

LA CLASSIFICATION DES MAINS

Les mains de l'ouvreur et du répondant doivent toujours être classées dans une **catégorie** spécifique pour pouvoir être ENCODÉES et EXPÉDIÉES au partenaire via l'ÉCHELLE DES ENCHÈRES, à la vue de tous. Il s'agit d'un encodage suivant une logique très particulière; hélas, ou heureusement, l'ordinateur dont on dispose est notre cerveau et il faut le développer, le programmer soi-même !

Il s'agit d'un heureux *malheur* que la connaissance humaine ne puisse se transférer passivement d'un cerveau à un autre comme dans le cas des ordinateurs. La victoire appartiendrait alors à celui qui pourrait s'acheter la plus grosse *quincaillerie*; le bridge perdrait ainsi tout son intérêt.

En suivant scrupuleusement le système de pointage Honneur-Longueur, incluant le *Complément* (V. *Notions générales Ch. 1*; aussi disponible sur le Web), il est possible d'établir des BALISES QUANTITATIVES qui permettent de prédire d'une manière statistiquement valable le niveau de contrat pouvant être réalisé.

Ces balises sont l'essence de la CLASSIFICATION DES MAINS de bridge; vous devez être conscient et convaincu que la classification des mains n'est pas arbitraire ni une *vue de l'esprit*. Sans cette classification, il serait impossible pour les deux membres d'une équipe de déterminer efficacement la somme de leurs points, du moins **sans excéder le niveau d'enchères où il demeure réaliste de réussir le contrat gagé** suite à l'échange de cette information.

Le tableau qui suit montre de façon très concrète et concise la finalité des communications par les enchères pour ce qui est de la composante **quantitative**.

TABLEAU 2.1

Niveau de contrat en fonction du pointage combiné

Niveau	Valeur absolue (point HL)	Valeur relative
PARTIEL (niveau 1 à 3)	13 à 25	1 à 3
MANCHE (niveau 4 ou 3 SA)	26	3½
FORCING (niveau 5)	28 - 29	4
INVITATION AU CHELEM	31	4½
CHELEM (niveau 6)	33	5
INVITATION AU GRAND CHELEM	35	5½ à 6
GRAND CHELEM (niveau 7)	37 et +	6¼ et +

Vous pouvez constater qu'il est possible d'utiliser une VALEUR QUANTITATIVE RELATIVE dans le but de mieux *visualiser* le nombre de **points combinés** nécessaires pour réussir raisonnablement un contrat de bridge à un niveau donné.

2.1 La classification des mains

Cette valeur quantitative RELATIVE donne une perception **plus globale** de la quantité d'**énergie** qu'il faut posséder pour accomplir l'objectif visé, soit le contrat de bridge. Plus le contrat est élevé et payant, plus la **marge** de points nécessaires par rapport au niveau de contrat précédent est restreinte. On peut conclure que le **pointage combiné** suit une COURBE LOGARITHMIQUE INVERSÉE pour ce qui est de la possession de points nécessaires pour réussir un contrat de plus en plus élevé.

En termes clairs, il est plus **difficile de prédire EXPLICITEMENT** un contrat de **niveau élevé** qu'un contrat de niveau plus faible. C'est pour cette raison que les contrats de niveaux supérieurs ont une marque avantageuse.

La classification des mains a donc deux buts. Le premier vise l'amélioration de la **précision** pour compenser les risques dûs à une marge de manoeuvre de plus en plus restreinte pour les contrats bien rémunérés.

La deuxième fonction de la classification de la main est paradoxalement de **simplifier** le calcul des probabilités de réussite. Sans ce **petit détour**, il faudrait employer des notions mathématiques compliquées ou, ce qui est trop souvent le cas, y aller d'une appréciation ne pouvant être que subjective.

La CLASSIFICATION DES MAINS est donc un **élément fondamental** du bridge. Il est agréable de constater qu'elle a été établie de manière empirique par les pionniers du bridge et que sa validité est encore d'actualité. Ses avantages sont sa simplicité, son universalité et sa très grande efficacité. Il vaut la peine d'y porter une attention particulière car une approche trop mathématique du bridge fait perdre toute convivialité aux communications qui, en bout de ligne, deviennent trop compliquées et peu efficaces.

Prenez le temps d'assimiler la synthèse de cette classification qui est exposée dans les deux graphiques suivants et revenez au **Tableau 2.1** pour *voir* comment il est possible de déterminer simplement et logiquement les contrats optimum pour une équipe à chaque donne de cartes.

Le **graphique 2.1:1** montre les catégories de mains appartenant spécifiquement à l'ouvreur et au répondant après ouverture Standard à la couleur au niveau 1. Il est bien évident que la main de chaque partenaire ne correspond

qu'à une seule catégorie à la fois par donne de cartes et que les combinaisons possibles s'étendent d'une main minimale de l'ouvreur avec une main nulle du répondant à une main maximale de part et d'autre.

Le **graphique 2.1:2** vous est présenté *en prime* pour faciliter la compréhension du fait que l'ouvreur ou le répondant peuvent posséder **indépendamment** une MAIN FORTE pouvant se combiner avec une main minimale, intermédiaire ou maximale chez le partenaire (le tout ne pouvant généralement dépasser 40 points ou la valeur relative de 6¼+).

Il faut bien comprendre qu'une main d'*ouverture forte* exige un système de réponse particulier, ce qui est le sujet du **Chapitre 9: RÉPONDRE AUX OUVERTURES ET AUX DÉCLARATIONS FORTES**, mais qu'il est tout à fait possible pour un joueur, et statistiquement plus fréquent, de posséder une main forte face à un partenaire qui détient une main de valeur minimale et même *faible*.

Ce deuxième graphique vise donc à se rendre compte qu'un joueur peut régulièrement être appelé à décrire une MAIN FORTE et que le contrat final ne puisse dépasser le niveau de la manche (ce qui fait partie du Chapitre en cours).

De même, ce graphique permet d'entrevoir qu'il est possible de conclure des contrats au niveau des chelems après ouverture Standard au niveau **1** ou, encore, après ouverture *faible*. Pour l'ouvreur et le répondant, les communications après la découverte d'un pointage combiné permettant d'envisager un contrat au-dessus du niveau de la manche seront étudiées plus spécifiquement dans le thème **LA RECHERCHE DE CHELEM**, ce qui constitue le **Chapitre 8**.

2.1 La classification des mains

GRAPHIQUE 2.1:1 Les catégories pour les mains Standards d'ouverture et de réponse à la couleur

